

## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

POUR TOUTE INFORMATION : CONTACTEZ LE BACKOFFICE

 : 01.80.48.23.81

 : BACKOFFICE@BIENPREVOIR.FR

**Le présent document est un élément essentiel de la relation entre le Client et son Conseiller. Il résume toutes les informations légales que le Conseiller ou sa société doivent avoir communiquées au Client dès le début de la relation.**

**Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé. Vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :**

### Statuts légaux et autorités de tutelles

BIENPRÉVOIR.FR est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro 08041353.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet de l'ORIAS <https://orias.fr/welcome>, au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF** (Conseiller en Investissements Financiers) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), numéro d'adhérent E001699, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dont l'adresse courrier est : 17, Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

- **IAS** (Intermédiaire en Assurance), « Courtier » catégorie b, soit courtier non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. L'intermédiaire informe le souscripteur éventuel qu'il peut lui être communiqué, à sa demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles il travaille.

- **IOBSP** (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements), catégorie « mandataire non exclusif ». BIENPRÉVOIR.FR est mandaté par GE Money Bank (Siège social : Tour Europlaza 92063 Paris La Défense Cedex).

- Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont l'adresse courrier est : 61 rue Taitbout, 75436 PARIS Cedex 09 et l'adresse internet : <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html>

- **BIENPRÉVOIR.FR** dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile

Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Ces polices sont souscrites auprès de CGPA.

- **BIENPRÉVOIR.FR** est titulaire de la carte professionnelle de transactions immobilières N° T13166, délivrée le 02 Novembre 2009 (PARIS).

| Activités                  | Couvertures                           |   |
|----------------------------|---------------------------------------|---|
|                            | Responsabilité civile<br>N° RCPIP0105 | Garantie<br>Financière<br>N° GFIIIP0015 |
| IAS                        | 2 528 750 € par<br>sinistre et par an | 0 €                                     |
| CIF                        | 1 517 250€ par<br>sinistre et par an  | 0 €                                     |
| IOBSP                      | 1 517 250€ par<br>sinistre et par an  | 0 €                                     |
| Transaction<br>immobilière | 1 517 250 € par<br>sinistre et par an | 30 000 €                                |


BIENPRÉVOIR.FR s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

## Partenaires

| NOM   | NATURE   | TYPE<br>D'ACCORD | MODE DE<br>REMUNERATION |
|---|----------|------------------|-------------------------|
| Assurance Epargne Pension<br>(Groupe BNP Paribas Assurance) | Assureur | Courtage         | Commission              |
| Apicil Assurance  | Assureur | Courtage         | Commission              |
| Generali Vie  | Assureur | Courtage         | Commission              |
| AG2R La Mondiale  | Assureur | Courtage         | Commission              |
| La Mondiale Europartner                                     | Assureur | Courtage         | Commission              |
| Le Conservateur   | Assureur | Courtage         | Commission              |
| Oradea-Vie (Groupe Société)                                 | Assureur | Courtage         | Commission              |
| Swiss Life France   | Assureur | Courtage         | Commission              |
| Swiss Life Lux  | Assureur | Courtage         | Commission              |
| Spirica<br>(Groupe Crédit Agricole Assurance)               | Assureur | Courtage         | Commission              |
| Suravenir<br>(Groupe Crédit Mutuel Arkéa)                   | Assureur | Courtage         | Commission              |
| GE Money Bank   | Banque   | Démarchage       | Commission              |

Les noms des autres compagnies avec lesquelles BIENPRÉVOIR.FR a un accord seront communiqués sur simple demande.

## Rémunération de BIENPRÉVOIR.FR



Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, BIENPRÉVOIR.FR est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50%\* de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

Du fait de la perception des commissions, BIENPRÉVOIR.FR ne facture pas d'honoraires.

\*Représente ici la rémunération maximale en taux, perçu par l'intermédiaire de la part d'un partenaire sur un client.

## Traitement des réclamations

Pour toute réclamation, BIENPRÉVOIR.FR peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier :

Service réclamation bienprevoir.fr 40 bis rue du Faubourg Poissonnière  
75010 PARIS

Par Téléphone :

01 84 88 83 94

Par mail :

[conseiller@bienprevoir.fr](mailto:conseiller@bienprevoir.fr)

Vous pouvez également adresser vos réclamations aux médiateurs de l'ANACOFI, de l'AMF ou de l'ACPR :

Méiateur de l'ANACOFI

92 rue d'Amsterdam  
75009 PARIS

Mme Marielle Cohen-Branche

Méiateur de l'AMF  
Autorités des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse  
75082 Paris Cedex 02

Méiateur de l'ACPR

Démarche à suivre sur le site de l'ACPR

BIENPRÉVOIR.FR s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;

2 mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au Client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.